

Initiative Cleantech

Une forte contribution pour la création d'emplois et le maintien de la prospérité de la Suisse

Auteur : Denis Torche

torche@travailsuisse.ch

Responsable du dossier politique énergétique

Septembre 2011

Table des matières

Introduction : but de l’initiative et raisons de l’engagement de Travail.Suisse	3
1. Effets prévisibles de l’initiative sur les conditions-cadres de politique énergétique	4
1.1 Politique climatique et énergétique actuelle insuffisante	4
1.2 Principales revendications de politique climatique et énergétique de Travail.Suisse	5
1.3 Prolongation et renforcement du programme national d’assainissement des bâtiments (2020-2030)	5
1.4 Suppression du plafond de la rétribution du courant à prix coûtant (RPC)	6
1.5 Introduction d’une taxe sur le CO2 sur les carburants, développement des transports publics et de la mobilité douce	7
1.6 Développement d’une véritable politique industrielle et technologique	7
2. Effets de l’initiative sur la structure socio-économique et les emplois	8
2.1 L’initiative, un programme de renouvellement économique	8
2.2 Types d’emplois créés selon les différents secteurs et qualifications requises	9
2.2.1 Le bâtiment et l’artisanat	9
2.2.2 L’industrie	10
2.2.3 Les services	11
2.2.4 Investissements supplémentaires avec un réseau électrique décentralisé	12
2.2.5 Nécessité de formation du personnel	12
2.2.6 Tendances générales : une économie écologique crée des emplois	13
3. Conclusion concernant le potentiel de création d’emplois de l’initiative	14
3.1 Dynamique de substitution d’emplois provoquée par l’initiative	14
3.2 Position de départ privilégiée de la Suisse en comparaison internationale	15
3.3 Estimation sommaire du nombre d’emplois nets créés par l’initiative	17
Encadré 1	13
Encadré 2	15

Introduction : but de l’initiative et raisons de l’engagement de Travail.Suisse

L’initiative « De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables » (initiative cleantech) vise à mettre en place un approvisionnement énergétique reposant sur les énergies renouvelables, à développer l’efficacité énergétique en tenant compte de la meilleure technologie disponible et à créer des emplois.

L’objectif quantitatif, fixé dans une disposition transitoire de la Constitution, demande que les énergies renouvelables couvrent à partir de 2030 la moitié au moins des besoins énergétiques locaux de la Suisse. Le Conseil fédéral doit fixer les objectifs d’étape à atteindre d’ici à 2030.

L’initiative doit contribuer à assurer à long terme la prospérité de l’ensemble de la population. Avec la conversion massive de la Suisse aux technologies propres – solaire, vent, géothermie, biomasse – pour sa production d’énergie, on peut envisager la création de plus de 100'000 nouvelles places de travail.

Engagement de Travail.Suisse pour l’initiative et raisons de cet engagement

Avant le lancement de l’initiative, Travail.Suisse avait participé à une journée d’étude du PS Suisse, en février 2010, consacrée aux cleantech, au cours de laquelle elle a présenté une contribution consacrée aux effets prévisibles et potentiels de l’initiative sur l’innovation, la création d’emplois et le maintien de la prospérité de la Suisse. Cette contribution a été reprise sous une forme raccourcie dans le magazine du PS sonnenklar de mars 2010. Travail.Suisse est représentée dans le Comité d’initiative par son président Martin Flügel.

L’engagement de Travail.Suisse dans le cadre de l’initiative cleantech est fondé sur le fait qu’elle représente un véritable programme de renouvellement économique et de création d’emplois pour le futur. En effet, l’initiative représente un moyen de pression important pour une amélioration considérable des conditions-cadres pour le développement des énergies renouvelables et l’efficacité énergétique. Le succès de l’initiative permettrait de créer plus de cent mille nouveaux emplois, en particulier qualifiés, dans tout le pays et dans de nombreuses branches. Le secteur principal et secondaire du bâtiment en bénéficierait tout particulièrement.

Brève présentation des chapitres

Un premier chapitre présente les effets prévisibles de l’initiative sur les conditions-cadres de politique énergétique (programme d’assainissement énergétique des bâtiments, rétribution du courant renouvelable à prix coûtant (RPC), réduction des émissions des gaz à effet de serre et politique industrielle et technologique).

Un deuxième chapitre indique les conséquences que l’initiative aurait sur la structure socio-économique de la Suisse et fait un inventaire (non exhaustif) des différentes professions et types d’emplois qui bénéficieront de l’initiative dans les différents secteurs de l’économie.

Un troisième chapitre conclut de façon générale sur l’impact de l’initiative pour la création d’emplois en montrant que la Suisse, en raison de sa structure économique, est mieux placée que beaucoup d’autres pays industrialisés, en particulier de l’UE, pour effectuer sa transition d’une économie qui repose sur les énergies fossiles vers une économie à faible teneur en carbone.

1. Effets prévisibles de l’initiative sur les conditions-cadres de politique énergétique

Actuellement, la part des énergies renouvelables dans la consommation globale d’énergie en Suisse est d’environ 16%. Si l’on s’en tient au plan d’action pour les énergies renouvelables du Conseil fédéral, le but est de passer à 24% en 2020. L’initiative cleantech prévoit dans ses dispositions transitoires qu’au moins la moitié de la consommation énergétique soit assurée par des énergies renouvelables en 2030.

1.1 Politique climatique et énergétique actuelle insuffisante

La politique climatique et énergétique suisse a fait ces dernières années certaines avancées avec :

- Les plans d’action du Conseil fédéral pour l’efficacité énergétique et l’énergie renouvelable adoptés en février 2008.
- Le programme national d’assainissement énergétique des bâtiments qui a démarré au 1^{er} janvier 2010.
- La fixation dans la loi sur l’énergie d’un objectif d’augmenter de 10% l’électricité produite de façon renouvelable d’ici 2030 et la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC).

Mais il y a aussi eu des reculs avec, par exemple, la diminution régulière des moyens pour soutenir les installations pilotes et de démonstration dans le domaine des technologies propres.

Le Masterplan Cleantech, de son côté, présente une vision pour que la Suisse redevienne leader dans les technologies propres mais les mesures proposées ne sont pas à la hauteur de la vision et surtout, il n’y a pas de financement supplémentaire prévu à cette fin.

Il en résulte que si la Suisse veut 1) rattraper le retard pris sur les meilleurs pays en matière de développement des technologies propres et 2) véritablement exploiter comme il se doit le potentiel considérable d’innovation et d’emploi des énergies renouvelables, il faut rendre les conditions-cadres de politique climatique et énergétique beaucoup plus sévères.¹

¹ Par exemple entre 1998 et 2002, le taux de croissance des énergies renouvelables en Suisse affichait un modeste 1,6% (moyenne des marchés verts 3,6% en Suisse). Dans le même laps de temps, le taux de croissance des énergies renouvelables était de 6,4% en Allemagne et de 12,8% au Danemark. Source : Umweltmärkte in der Schweiz. Perspektiven für Wirtschaft, Beschäftigung und Bildung. Eine Studie des Bildungszentrums WWF, Bern, Dezember 2005. Voir aussi l’encadré 1.

1.2 Principales revendications de politique climatique et énergétique de Travail.Suisse

C’est pourquoi, Travail.Suisse demande depuis plusieurs années déjà :

- 1) un objectif de réduction des gaz à effet de serre de 30% d’ici 2020, ce qui déclenchera davantage d’investissements dans l’efficacité énergétique et les énergies renouvelables, avec la création d’emplois supplémentaires ;
- 2) l’introduction de la taxe CO2 aussi pour les carburants, ce qui aidera au transfert de la route vers le rail et d’autres transports publics, dont l’intensité en emplois est plus forte que dans les transports routiers ;
- 3) l’augmentation des moyens pour la recherche et l’innovation énergétique, ce qui permettra aux entreprises suisses d’améliorer leurs parts de marchés à l’exportation pour les gigantesques besoins de cleantech dans la perspective de la lutte contre le réchauffement climatique et de la nécessité d’économiser l’énergie. Là aussi, la création d’emplois à forte valeur ajoutée en sera stimulée en Suisse même ;
- 4) de relever plus fortement et plus vite que ce qui est prévu le plafond de la rétribution du courant injecté à prix coûtant (RPC) ; ce qui permettra de créer un véritable marché intérieur en particulier pour le photovoltaïque, qui servira aussi de tremplin pour des PME pour l’exportation. Là aussi, de nouveaux emplois sont assurés.

Ces revendications recourent largement les effets que l’acceptation de l’initiative cleantech aurait sur les conditions-cadres de politique énergétique qui seraient au minimum les suivants :

- La prolongation au-delà de 10 ans du programme national d’assainissement énergétique des bâtiments et l’augmentation des moyens pour ce programme.
- La suppression du plafond de la RPC.
- L’introduction d’une taxe CO2 aussi sur les carburants et le développement des transports publics et de la mobilité douce.
- Le développement d’une véritable politique industrielle et technologique axée sur la recherche énergétique.

1.3 Prolongation et renforcement du programme national d’assainissement des bâtiments (2020-2030)

Le programme national d’assainissement énergétique des bâtiments est l’une des principales mesures pour atteindre les objectifs de l’initiative. En effet, d’une part, les bâtiments absorbent 45% de l’énergie consommée en Suisse et, d’autre part, le potentiel de réduction est particulièrement élevé

dans ce domaine, davantage que dans celui des transports qui est à l’origine d’émissions de CO2 équivalentes à celles du bâtiment.

L’acceptation de l’initiative cleantech garantirait la prolongation jusqu’en 2030 du programme national d’assainissement des bâtiments (ce qui n’est pas garanti en l’état actuel avec une majorité de droite au Parlement). Notre pays compte environ 1,5 millions de bâtiments d’habitation, dont deux tiers ont été construits avant 1980, ce qui donne une indication de l’effort gigantesque d’assainissement à fournir.

Le programme actuel permet de passer d’un taux d’assainissement de 0,9% par an à 1,8% par an environ. A ce rythme, il faudrait toutefois encore 50 ans pour terminer l’assainissement énergétique. L’acceptation de l’initiative cleantech devrait donc aussi déclencher une forte augmentation des moyens de ce programme afin d’assainir beaucoup plus rapidement le parc immobilier helvétique, par exemple en 25 ans avec un doublement des moyens financiers. Le lancement du programme est d’ailleurs déjà un succès puisque les demandes de subvention dépassent les moyens à disposition.

Ce programme, qui a démarré au début 2010, est financé par l’affectation d’une partie des recettes de la taxe sur le CO2 (200 millions de francs par an) et par les contributions des cantons (112 millions en 2009). La mise en œuvre de l’initiative pourrait requérir de doubler les moyens financiers, soit d’affecter 600 millions de francs par an, contribution des cantons comprise, à partir de 2020.

Selon l’Office fédéral de l’énergie (OFEN), un programme d’assainissement énergétique des bâtiments peut avoir jusqu’à un effet multiplicateur de facteur 10 entre un franc versé et les investissements. Nous retiendrons ici un facteur 8. La promotion des énergies renouvelables, qui représente au maximum un tiers des montants, a un effet plus faible, d’un facteur 5 environ. Le programme devrait donc déclencher des investissements d’environ 2,1 milliards de francs dès 2010 (200 mio. X 8 + 100 mio. X 5). Si l’on compte 100’000 CHF par place de travail, on arrive à la création de 21’000 emplois.

A cela, il faut ajouter un effet secondaire sur l’emploi qui peut être estimé à 30% de l’effet primaire, selon les rapports de SuisseEnergie au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme. En effet, la création de ces places de travail signifie des revenus supplémentaires qui entraînent des dépenses de consommation et des investissements. Et les économies réalisées sur le chauffage après les assainissements augmentent à terme aussi le revenu disponible des ménages. En d’autres termes, le nombre d’emplois directs et indirects créés devraient se situer d’ici 5 à 10 ans autour de 27’000. L’initiative permettrait donc de maintenir plus de 27’000 emplois par an à partir de 2020 et même d’en créer environ 20’000 de plus si on double les moyens financiers par rapport à la situation actuelle.

1.4 Suppression du plafond de la rétribution du courant à prix coûtant (RPC)

Le marché mondial du photovoltaïque a eu une croissance de près de 40% par an au cours des six dernières années. La Suisse possède des compétences techniques considérables dans le domaine de l’énergie solaire mais bénéficie surtout de mesures de promotion à l’étranger, les exportations représentant 95% du chiffre d’affaire.

L’acceptation de l’initiative cleantech encouragerait la suppression du plafond de la RPC et permettrait à la Suisse d’occuper à nouveau une place de leader dans l’électricité solaire - qu’elle a perdue depuis les années nonante - grâce au fort développement du marché intérieur. En l’état actuel, il est seulement prévu de relever la limite du plafond avec la décision prise par le Parlement à fin juin 2010 de relever le supplément à 0,9 centimes/kWh maximum à partir de 2013. Des milliers de propriétaires de maisons aimeraient construire une installation photovoltaïque mais n’investissent pas parce qu’ils n’arrivent pas à obtenir un prix économique pour leur courant propre.

Selon les données de Swissolar (fin 2008), le secteur du courant issu d’énergie solaire occupe plus de 4’000 personnes et enregistre un chiffre d’affaires annuel d’environ un milliard de francs. Il est certain que la suppression du plafond de la RPC pour le courant solaire permettrait de créer quelques milliers d’emplois supplémentaires en Suisse au bout de quelques années dans la mesure où environ 500 millions de francs pour des investissements dans des installations photovoltaïques sont bloqués en raison du plafond.

1.5 Introduction d’une taxe sur le CO2 sur les carburants, développement des transports publics et de la mobilité douce

Le secteur des transports est le seul où nous ne sommes pas parvenus à diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Alors que les émissions imputables aux combustibles ont baissé de 12% de 1990 à 2008, les émissions dues aux carburants (hors kérosène) ont augmenté de 13 % durant la même période.² L’initiative cleantech contraindrait à prendre des mesures pour le transfert de la route vers le rail et la mobilité douce. Une taxe CO2 sur les carburants devrait être introduite.

Cette évolution qui favoriserait fortement les transports publics créerait des emplois. Selon une étude réalisée par le bureau d’ingénieur zurichois econcept, les entreprises de transports publics, si elles bénéficiaient d’un tiers des recettes des impôts sur les carburants de la Confédération (1,25 milliards de francs), auraient besoin de 50% d’effectifs en plus et créeraient plus de 27000 nouveaux emplois. Le solde serait positif car les emplois perdus dans les transports routiers seraient plus que compensés par de nouveaux emplois dans le développement des transports publics car l’intensité en emploi y est plus forte.

Le fort développement de la mobilité douce permettrait aussi de créer de nouveaux emplois avec l’utilisation toujours plus forte de vélos électriques. Le remplacement progressif des voitures à essence par des voitures hybrides et électriques créerait aussi de nouveaux emplois chez des sous-traitants suisses de l’industrie automobile.

1.6 Développement d’une véritable politique industrielle et technologique

Les fonds publics alloués à la recherche énergétique ont été réduits ces vingt dernières années, sauf pour l’énergie nucléaire. Depuis 2004, les moyens pour des installations pilotes de démonstration du

² Roger Nordmann, libérer la Suisse des énergies fossiles, Editions Favre, Lausanne, voir p. 95.

programme SuisseEnergie ont été fortement réduits. Or, pour un pays comme la Suisse qui n’a pas d’autre alternative que de se profiler dans les secteurs à haute valeur ajoutée, l’augmentation des fonds publics pour l’innovation énergétique devrait être une priorité politique.

L’UE va, elle, augmenter fortement les fonds alloués à la recherche énergétique. L’acceptation de l’initiative cleantech déclencherait une augmentation des fonds publics pour atteindre le but visé. Il en résultera un surcroît d’innovation et plus de possibilités d’application et de développement industriel d’inventions suisses. Cela se traduira par une augmentation du nombre d’emplois, en particulier qualifiés.

Sinon la Suisse n’exploitera pas comme il se doit la chance énorme de profiter du marché des cleantech en forte croissance au niveau mondial : on prévoit que dans dix ans, elles pourraient représenter des parts de marché mondial de près de 2215 Mia. d’euros, soit près de 6% du volume de l’ensemble des activités économiques mondiales. Cette proportion est estimée aujourd’hui à 3,2%.

Le Masterplan Cleantech en Suisse montre d’ailleurs bien que la Suisse a régressé entre 2000 et 2007 par rapport à la période 1991-1999 dans tous les domaines cleantech en ce qui concerne la base de savoir et la part du commerce mondial revenant à la Suisse.³

Un autre effet positif de l’acceptation de l’initiative pour l’emploi serait la réorientation vers les énergies renouvelables au détriment du nucléaire. En investissant dans les énergies renouvelables les 5 milliards de francs que coûterait une nouvelle centrale nucléaire, il est possible de produire deux fois plus d’énergie et de créer 10 à 15 fois plus d’emplois. Les quatre centrales nucléaires suisses n’occupent qu’à peine 1600 personnes.

2. Effets de l’initiative sur la structure socio-économique et les emplois

2.1 L’initiative, un programme de renouvellement économique

Le développement économique de la Suisse et la création d’emplois, dont beaucoup à haute valeur ajoutée, sont basés sur l’innovation des procédés et des produits. C’est de cette façon que la Suisse a réussi à développer une industrie et des services de pointe qui créent les places de travail et la garantie à long terme de la prospérité pour l’ensemble de la population.

Mais dans une économie de plus en plus globalisée, la concurrence est vive et le savoir qui mène à l’innovation doit sans cesse être renouvelé. En outre, la division internationale du travail très poussée contribue à des restructurations et à un redéploiement constant des emplois. La Suisse, qui gagne un franc sur deux à l’étranger, est particulièrement concernée ; son économie a réussi jusqu’ici à s’adapter aux mutations économiques très rapides qui se sont produites au fil des décennies en :

1. compensant des pertes d’emplois dans certaines branches économiques (par exemple l’industrie textile suisse qui occupait encore 28’000 personnes en 1991 n’en occupait plus que

³ Pour plus de détails, voir l’article « Cleantech : le Conseil fédéral manque singulièrement d’ambition » dans le service de presse de Travail.Suisse no 15, 25 octobre 2010.

- 11'000 en 2008) par des augmentations dans d’autres branches à plus forte valeur ajoutée (par exemple instruments médicaux / précision et horlogerie (74'000 en 1991 et 96'000 en 2008) ;
2. compensant la perte d’emplois dans un secteur donné (secteur secondaire) par une augmentation dans un autre (tertiaire). Ainsi le nombre d’emplois a diminué de 1'230'000 dans le secteur secondaire en 1991 à 1'051'000 en 2008 alors que le secteur tertiaire a fortement progressé dans le même laps de temps (2'672'000 en 1991 et 3'274'000 en 2008).

Dans ce contexte de redéploiement rapide des emplois, la Suisse ne peut se permettre le luxe de passer à côté des principales nouvelles opportunités d’emplois pour les décennies à venir. Dans ce sens, les emplois verts, et en particulier ceux qui sont générés par les énergies renouvelables et l’efficacité énergétique, représentent un des principaux gisements de nouveaux emplois. C’est pourquoi l’initiative cleantech représente non seulement un moyen de compenser les pertes d’emplois dans certaines branches mais est aussi un véritable programme de renouvellement économique tant dans le domaine du secteur principal et secondaire de la construction, de l’industrie et des services.

2.2 Types d’emplois créés selon les différents secteurs et qualifications requises

2.2.1 Le bâtiment et l’artisanat

Efficacité énergétique et rénovation. Le plus grand potentiel réside comme déjà mentionné sous point 1.3. dans l’assainissement énergétique pour atteindre plus ou moins le niveau Minergie. C’est le secteur le plus intensif en emploi avec des degrés de qualification plutôt moyens. Les travaux concernent l’isolation des façades, de la toiture, des caves et la pose de fenêtres. Il est possible dans ce cadre d’insérer aussi des chômeurs de longue durée ou des personnes en difficulté sociale. Le programme d’assainissement devrait aussi alléger la facture énergétique et améliorer les conditions de vie des ménages défavorisés. Le secteur du bâtiment devra relever le défi de former ses travailleurs au « bâtiment durable ».

Introduction des énergies renouvelables. Il s’agit ici de métiers de l’artisanat. Les chauffagistes, installateurs sanitaires, électriciens, monteurs sont concernés pour le remplacement de sources d’énergies fossiles ou nucléaires (chauffages électriques, chaudières à mazout) par des sources renouvelables (pompes à chaleur, chauffages au bois ou pellet etc.). La plupart de ces emplois demandent des travailleurs-euses qualifié-e-s. Avec l’initiative, tous les cantons devraient rendre obligatoire la pose de panneaux solaires. Des milliers d’emplois qualifiés seront ainsi créés.

La formation professionnelle initiale (CFC) est la filière de formation la plus fréquente dans les énergies solaires. La main-d’œuvre est prioritairement issue des professions sanitaires, suivies des professions électriques, des métiers du commerce et des professions dans l’industrie (MEM). Le photovoltaïque nécessitera prioritairement une main-d’œuvre qualifiée (HES ou formation professionnelle supérieure), issue des professions électriques et de l’industrie (MEM) ainsi que des métiers du commerce. La forte progression du solaire thermique devra principalement profiter aux professions sanitaires de la filière des CFC.

2.2.2 L’industrie

Etant donné que d’importants moyens supplémentaires devront être déployés pour une politique de recherche et de soutien à l’innovation, des emplois industriels supplémentaires dans les cleantech (industrie des machines surtout) seront créés.

Transport et trafic

Le développement des voitures hybrides ou électriques profitera à l’un ou l’autre sous-traitants suisses de l’industrie automobile, comme Komax (spécialisé dans les câbles). Mais de façon générale, les entreprises suisses qui sont fournisseurs de l’industrie automobile (Rieter, G. Fischer etc.) ne sont pas positionnées sur les marchés en croissance des moteurs électriques et des batteries. On estime que rien que le marché des batteries atteindra un chiffre d’affaires de 20-30 Mrd. CHF en 2020.

Les mesures pour favoriser les transports publics seront favorables à la fabrication d’équipements ferroviaires (trains, tramways) et aussi de signalisation, de sécurité et de télécommunications. Dans ce segment, l’entreprise suisse Stadler Rail (qui est devenue un « global player », avec 2’400 collaborateurs, dont environ 1500 en Suisse) profitera de l’accroissement de la demande. Le taux de croissance du marché des véhicules ferroviaires dans le monde est d’environ 8% par an.

Machines et installations

Le marché mondial pour les technologies plus efficaces sur le plan énergétique de machines et d’installations devrait passer de 75 Mrd. CHF aujourd’hui à plus de 150 Mrd. CHF en 2020. Il s’agit en particulier de techniques de récupération de chaleur, de solutions industrielles particulières pour des branches grosses consommatrices d’énergie (ciment, chimie, papier), de systèmes d’automatisation et de transmission moins gourmands en énergie. ABB est l’entreprise suisse qui est la mieux placée pour profiter de la croissance de ces marchés.

Energies renouvelables

Le développement de l’énergie éolienne⁴ profitera à des groupes comme ABB, Gurit et VonRoll qui produisent divers composants pour cette industrie. La part de marché des entreprises suisses en tant que fournisseurs dans la fabrication de composants est estimée à environ 10%. Mais il faut s’attendre à une pression croissante sur les prix et à une forte concurrence de la Chine notamment qui a comme ambition de devenir leader dans ce domaine.

Des emplois supplémentaires dans les lignes de transport de l’électricité seront créés puisqu’il faudra résoudre la question de l’interconnexion au réseau des nouvelles énergies renouvelables. Une entreprise comme ABB en profitera.

⁴ Le marché de l’industrie éolienne dans le monde devrait passer de 48 Mrd. CHF en 2008 à plus de 250 Mrd. CHF en 2020.

Se développera aussi fortement l’industrie solaire⁵ bien que – pour des questions de coûts et de proximité des marchés étrangers – la fabrication de panneaux solaires se fera principalement à l’étranger, en particulier en Chine. Dans la chaîne de valeur de cette industrie en plein boom, les entreprises suisses sont surtout positionnées en tant que fournisseurs d’appareils et de technologies pour les installations photovoltaïques. Par exemple Meyer Burger est l’un des fournisseurs principaux de machines pour la production complète de modules solaires.

Techniques énergétiques du bâtiment

En lien avec le programme d’assainissement des bâtiments, l’industrie sera favorisée avec une production accrue de matériaux isolants et d’équipements économisant l’énergie (chaudières à basse température, appareils de régulation thermique, fabrication de pompes à chaleur et de fenêtres à triple vitrage). On estime que le marché mondial des techniques du bâtiment économisant l’énergie avoisinera les 270 Mrd. CHF en 2020, avec une croissance annuelle de 6%, soit deux fois plus que la croissance générale des activités de construction.

A l’heure actuelle, peu d’entreprises suisses sont globalement présentes sur ce marché, à l’exception de Zug (appareils ménagers), Schulthess et CTA (pompes à chaleur) ou Liebherr (machines de chantier).

Le marché des solutions Smart-Home (qui permettent de mieux mesurer la consommation d’énergie) se généralisera progressivement aux ménages. Ce marché pourrait atteindre 3 Mrd. CHF en 2020 si 10% des ménages et 20% des entreprises dans les pays industrialisés étaient équipés de telles solutions de gestion énergétique. Composante importante de ces solutions, les smart meters indiquent non seulement la consommation d’énergie mais quand cela se passe, ce qui permet d’adapter les tarifs à la consommation et inciter à des économies d’énergie. Landis+Gyr, qui est leader dans ce domaine, possède de grandes chances de participer au marché mondial en croissance des solutions Smart-Home.

De façon générale, le développement d’emplois pas seulement dans la construction, les arts et métiers et les services mais aussi l’industrie est bienvenu car la part du secteur secondaire a fortement diminué au cours de ces dernières décennies (il a passé de 35.6% en 1985 à 23,4% en 2008, le tertiaire a passé lui de 58,4 à 72.8%).

2.2.3 Les services

Il faut s’attendre à une création d’emplois importante aussi dans le secteur des services. Planificateurs, ingénieurs, architectes, certificateurs seront sollicités par le développement du programme d’assainissement des bâtiments. Il en résultera aussi des emplois supplémentaires au niveau des pouvoirs publics, surtout des cantons puisque ce sont eux qui ont la compétence d’exécution.

⁵ Le pourcentage des firmes d’Asie dans ce segment dépasse aujourd’hui 40%. La banque privée Sarasin qui publie chaque année une étude sur le marché solaire mondial estime que la production sera de 155 GW en 2020. Cette puissance était de 22 GW à fin 2009.

Dans le domaine de l’énergie solaire, des emplois de service seront aussi créés puisqu’on s’attend à une forte croissance des besoins pour ce qui est de la planification, de la gestion de projet et du financement.

La modernisation des réseaux électriques (sous le vocable de smartgrids) est indispensable pour l’efficacité énergétique et l’acheminement des sources d’énergie renouvelable. En effet, les smartgrids permettent à la fois l’insertion dans le réseau de sources de production de courant renouvelable décentralisé et la mesure de consommation (smart metering). Les smart grids influenceront aussi le domaine des bâtiments et des transports par des solutions intelligentes (smart-home) dans les habitations ou pour le chargement des batteries des véhicules électriques. Il y a dans le domaine des smart grids une importance source de nouveaux emplois à l’intersection des sphères des métiers de l’électricité et des nouvelles technologies.

Il y aura aussi des emplois nouveaux dans la fourniture de services énergétiques en réponse aux exigences croissantes d’amélioration de l’efficacité énergétique chez les consommateurs (diagnostiqueurs en économie d’énergie). Des emplois seront aussi créés dans les services financiers et les assurances en raison d’une sensibilité accrue aux placements éthiques ou de la croissance du marché de certificats d’émissions du CO₂. Les grandes banques mais aussi les assurances comme Swiss Re (en l’occurrence CarbonRe) et Zürich Financial Services en profiteront tout comme des entreprises de certification comme la SGS.

2.2.4 Investissements supplémentaires avec un réseau électrique décentralisé

Suite au très grave accident nucléaire de Fukushima, l’énergie nucléaire est en passe d’être abandonnée en Suisse.

L’abandon de l’énergie nucléaire à l’horizon 2035 – ce qui est réaliste – et la fermeture des trois plus anciennes centrales nucléaires vers 2025 environ provoquerait inévitablement une réorientation du réseau avec l’édification d’un approvisionnement en énergie décentralisé. Dans un tel cas de figure, l’effet serait positif pour l’économie et les emplois car cela nécessiterait des investissements dans le réseau d’environ 65 milliards de francs alors qu’une stratégie avec deux nouvelles grandes centrales (en particulier nucléaires) nécessiterait des investissements d’environ 40 milliards de francs. Les 25 milliards d’investissements supplémentaires qu’une stratégie d’approvisionnement décentralisé permettra la création de milliers d’emplois supplémentaires.

2.2.5 Nécessité de formation du personnel

Une forte augmentation des emplois dans la filière des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique nécessitera une offensive de formation et de perfectionnement professionnel afin de trouver suffisamment de personnel qualifié.

A titre d’exemple, on peut noter que les entreprises suisses actives dans le domaine de l’énergie solaire auront non seulement besoin de forces de travail supplémentaires et de spécialistes qualifiés

mais aussi d’améliorer notablement la formation de leur personnel, selon une étude⁶ ; près de 60% des entreprises, selon elle, décrivent la formation de leur personnel dans le domaine du solaire comme plutôt mauvaise ou très mauvaise, surtout la formation initiale. On constate enfin des lacunes dans la recherche appliquée en énergies solaires, la moitié des entreprises ne connaissant pas les différentes prestations des instituts de la formation professionnelle au service du secteur privé (par exemple les projets de recherche appliquée et de développement conduits en partenariat avec les Hautes Ecoles Spécialisées).

C’est pourquoi il faut soutenir l’offensive de formation et de perfectionnement en matière d’efficacité énergétique prévue dans le plan d’action pour l’efficacité énergétique et en augmenter les moyens en fonction des buts visés par l’initiative. Il s’agit de traiter systématiquement de ce thème dans la formation professionnelle de base, le perfectionnement et les cursus des hautes écoles spécialisées.

2.2.6 Tendances générales : une économie écologique crée des emplois

Les nouveaux emplois que l’initiative créerait s’inscrivent dans une tendance générale à l’augmentation des emplois verts dans la perspective d’une économie plus écologique et du développement durable (voir encadré 1 ci-dessous).

Dans ce contexte, il n’est certainement pas inutile de rappeler que les prescriptions écologiques ne suppriment pas des emplois en Suisse mais créent des places de travail nettes.

C’est à cette conclusion qu’est parvenue une étude⁷ commandée par la Confédération. 61'000 emplois à plein temps sont créés par les mesures de protection de l’environnement (38'000 emplois directs dans les entreprises qui produisent les biens environnementaux + 23'000 emplois indirects de la part de fournisseurs de prestations préalables induites pour la fabrication de biens environnementaux).

La production d’équipements de protection d’environnement demande plus de travail que la moyenne des autres branches économiques.

Encadré 1

Estimations du nombre d’emplois des cleantech et de l’économie verte en Suisse

Une étude récente⁸ arrive au constat que les cleantech en Suisse emploient actuellement entre 155'000 et 160'000 personnes (4,5% des actifs en Suisse), génèrent une valeur ajoutée brute de 18 à

⁶ Formation et emploi dans le domaine de l’énergie solaire. Enquête auprès d’entreprises suisses. Septembre 2008. Centre de formation du WWF

⁷ Iten R., Peter M., Walz R., Menegale S., Blum M. 2005 „Auswirkungen des Umweltschutzes auf BIP, Beschäftigung und Unternehmen. Umwelt-Materialien Nr. 197. Buwal, Bern. 210 S. (avec résumé en français).

⁸ Ernst Basler + Partner AG / NET Nowak Energie & Technologie AG, 2009, Cleantech Schweiz – Studie zur Situation von Cleantech-Unternehmen in der Schweiz, étude sur mandat de l’Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT.

20 milliards de francs par an et représentent une contribution de 3 à 3,5% au PIB en 2008. Selon cette étude, les cleantech regroupent les technologies, les processus de fabrication et les services qui contribuent à protéger et à préserver les ressources et les systèmes naturels.

Les marchés verts croissent aussi plus vite que le reste de l’économie, selon une étude du WWF,⁹ valable pour la période 1998-2002 (+ 3,59% contre 2,53% par an). Les activités des marchés verts ne sont cependant pas faciles à classer car elles existent dans tous les secteurs économiques. On peut distinguer trois groupes principaux de marchés verts : le management de la pollution (recyclage, traitement des eaux) ; les technologies et les produits propres (dans la construction de machines par exemple) ; le management des ressources (agriculture bio, énergies renouvelables, construction écologique).

Selon l’étude, les marchés verts employaient 95'000 personnes et avaient un chiffre d’affaire de 21 milliards de francs et avaient une croissance de 3,6%. On pronostiquait aussi une création de 30 à 40'000 emplois supplémentaires d’ici 2015.

3. Conclusion concernant le potentiel de création d’emplois de l’initiative

3.1 Dynamique de substitution d’emplois provoquée par l’initiative

Pour estimer le potentiel de création d’emplois nets induits par l’initiative cleantech, il faut aussi prendre en compte des diminutions d’emplois dues à une dynamique de substitution qu’elle entraîne et à une réduction des investissements dans certains domaines d’activité. Cette dynamique, sans l’initiative, existe aussi mais serait plus faible et s’étalerait sur une plus longue durée.

Trois dynamiques principales sont identifiées :

- Un transfert d’emplois des activités de production d’électricité vers celles liées à l’efficacité énergétique. La Suisse n’est presque pas touchée par ce transfert, vu que la production d’électricité en Suisse n’est pratiquement pas produite par des sources d’origine fossile, comme le charbon ou le gaz.
- Un transfert des emplois relatifs au transport routier de marchandises et à la voiture particulière vers les activités de transport public pour le fret et les passagers.
- Des substitutions internes aux industries de biens d’équipement, avec par exemple moins de moteurs à combustion et plus de moteurs hybrides ou électriques. Des emplois de la construction électrique se substituent aux emplois dans la fonderie et la construction mécanique.

Enfin, les investissements très importants pour l’efficacité énergétique et les énergies renouvelables freineront certains investissements dans d’autres domaines d’activité, les ressources financières n’étant pas illimitées. Il faut donc aussi tenir compte de ce phénomène dans l’évaluation de la création d’emplois nets engendrés par l’initiative.

⁹ Umweltmärkte in der Schweiz. Perspektiven für Wirtschaft, Beschäftigung und Bildung. Eine Studie des Bildungszentrums WWF, Bern, Dezember 2005.

3.2. Position de départ privilégiée de la Suisse en comparaison internationale

Mais la position de la Suisse, en comparaison avec beaucoup d’autres pays industrialisés (par exemple de l’UE) est favorable vu la structure industrielle de notre pays (part très élevée des services, peu d’industrie lourde, part de production d’électricité d’origine fossile en Suisse de seulement 3% contre plus de 50% dans l’UE). Il en résulte que le passage à une économie pauvre en carbone et les mesures de transition pour y parvenir sont plus aisées et demandent moins de coûts d’ajustement en Suisse.

C’est pourquoi, Travail.Suisse est moins préoccupé que d’autres syndicats de pays de l’UE par la nécessité d’une transition juste dans le passage à l’économie verte dans la mesure où cette transition s’avère moins difficile dans notre pays avec moins de pertes d’emplois et moins de besoins d’encadrement et de reconversion professionnelle pour les travailleurs et travailleuses concerné-e-s.

C’est le constat que l’on peut tirer à la lecture des éléments de synthèse d’une vaste étude¹⁰ commandée par la Commission européenne pour mieux comprendre les liens entre changement climatique et emploi (voir encadré ci-dessous).

Avant d’essayer d’estimer sommairement le nombre d’emplois que la mise en œuvre de l’initiative cleantech pourrait créer, un point de comparaison utile est l’étude¹¹ commandée par l’Office fédéral de l’énergie qui évalue le nombre d’emplois créés par les récentes décisions de politique énergétique par rapport à la situation antérieure. Les principales différences par rapport à la situation actuelle sont la réduction des émissions de CO₂ de 20%, le programme national d’assainissement des bâtiments et le rachat du courant renouvelable (RPC).

Encadré 2

Impact sur l’emploi du changement climatique dans l’UE

La première partie de cette étude examine les implications potentielles pour l’emploi, en Europe, du changement climatique. La seconde partie étudie les enjeux pour l’emploi de la transition vers une économie européenne plus sobre en CO₂ à l’horizon 2030 (avec des réductions de l’ordre de 30-40%) dans quatre secteurs économiques clés : la production d’énergie, les transports, les industries de l’acier et du ciment et le bâtiment /construction.

Les gains et les pertes d’emplois attendus sont d’une grande ampleur, c’est pourquoi il faut des mesures pour accompagner de manière socialement responsable les mutations économiques. Il faut s’attendre en moyenne dans l’UE à un faible impact positif sur l’emploi des politiques climatiques à condition que des politiques économiques appropriées soient mises en place. La redistribution d’emplois qui résultera de l’application des politiques du climat – d’une grande ampleur – se produi-

¹⁰ Changement climatique et emploi. Impact sur l’emploi du changement climatique et des mesures de réduction des émissions de CO₂ dans l’Union européenne à 25 à l’horizon 2030.

¹¹ Ziegler M, Bättig R. « Wettbewerbsfaktor Energie. Chancen für die Schweizer Wirtschaft“, McKinsey & Company, 2010.

ra à l’intérieur des secteurs plutôt qu’entre les secteurs. C’est un élément positif à priori car il est plus facile pour les travailleurs de changer d’entreprises à l’intérieur du même secteur que de trouver un travail dans un secteur différent.

Les secteurs touchés négativement seront celui du pétrole (perte possible de 20'000 emplois sur un effectif de 120'000), de la production d’électricité (la filière charbon principalement) et de la sidérurgie (perte de 50'000 emplois sur un total de 350'000 dans l’UE 25). Le bâtiment et les transports publics seront les secteurs gagnants.

Selon cette étude, les investissements nécessaires vont déclencher une valeur ajoutée d’environ 2,7 milliards de CHF par an. Cela équivaldra à créer en Suisse même 25'000 emplois directs supplémentaires, dont 17'000 uniquement grâce aux investissements consentis dans le bâtiment. Mais les économies de combustible et de carburants seront aussi à l’origine de baisses de chiffres d’affaires et de disparitions d’emplois (surtout dans l’industrie du traitement des hydrocarbures et des combustibles). En plus, d’autres branches seront prétéritées dans leurs investissements en raison de moins de financements. L’étude estime ainsi à environ 14'000 le nombre d’emplois qu’il faut retrancher en raison d’économies surtout.

Jusqu’en 2020, l’excédent sera d’environ 10'600 emplois. Jusqu’en 2030, cet excédent (création d’emplois nets) va augmenter jusqu’à environ 19'700 emplois du fait des économies croissantes notamment de carburant et de combustibles (il restera plus d’argent pour la consommation) et parce que le besoin de financement va se réduire.

Enfin, l’étude estime que les entreprises suisses déjà actives sur certains marchés des cleantech pourraient augmenter leur chiffre d’affaire de 10 Mrd. CHF. aujourd’hui à 30 Mrd. CHF en 2020.¹² Ceci entraînerait la création de quelque 48'000 emplois dans le monde entier et d’environ 16'000 emplois en Suisse. Il en résulte donc en tout une création possible d’emplois nets en Suisse de 35'700 (19'700 + 16'000) selon cette étude. La création de 16'000 places de travail dans ces nouveaux marchés en croissance offrirait avant tout à l’industrie des machines (240'000 places de travail) une possibilité de croissance bienvenue, elle qui a du subir un déclin dans d’autres secteurs, comme les machines textiles par exemple.

La mise en œuvre de l’initiative cleantech nous obligera à prendre des mesures nettement plus sévères que celles qui fondent l’étude mentionnée ci-dessus. Si les conditions-cadres telles qu’indiquées selon les points 1.3 à 1.6 sont mises en œuvre, on peut grosso modo arriver au constat suivant :

+45'000 emplois (environ 33'000 dans l’assainissement et 12'000 dans les énergies renouvelables) liées à la poursuite et au renforcement du programme d’assainissement énergétique des bâtiments (base= 600 millions de CHF par an au lieu des 300 millions actuellement).

+ 5'000 emplois liés à la suppression du plafond de la RPC, en premier lieu dans le photovoltaïque.

¹² Elle a calculé ces chiffres en postulant une croissance des entreprises suisses positionnées sur les marchés des cleantech analogue à la croissance des ces marchés au niveau mondial.

+20'000 emplois dans le domaine de la promotion de la mobilité durable (transports publics, construction de matériel ferroviaire, électrification de la mobilité avec une progression constante des voitures et vélos électriques, planification de la mobilité).

+30'000 emplois grâce, notamment, aux moyens beaucoup plus importants consacrés à la politique technologique et d’innovation qui renforceront fortement la position de la Suisse sur les marchés mondiaux cleantech. La Suisse regagnerait alors les parts de marché qu’elle a perdues depuis les années 1990. Des emplois industriels pourraient être créés aussi à moyen et long terme dans des segments des cleantech où il n’y a encore pratiquement pas d’entreprises suisses sur le marché, par exemple les batteries ou les voitures électriques.

+ 10'000 emplois en lien avec le passage à un réseau électrique décentralisé si l’option de l’abandon progressif de l’énergie nucléaire se confirme.

3.3 Estimation sommaire du nombre d’emplois nets créés par l’initiative

Les effets de substitution se produiraient surtout dans les transports privés mais peu dans l’industrie. On peut estimer les pertes d’emplois d’environ 5'000 dans les transports privés (secteur des hydrocarbures en particulier) et 1000 dans l’industrie équipementière (substitution de l’électrification à la motorisation notamment).

Il est difficile d’estimer l’impact négatif pour la consommation et donc l’emploi des montants conséquents immobilisés par les propriétaires pour les assainissements et, dans une moindre mesure, de l’augmentation du prix de l’électricité avec la RPC. L’effet sera plus marqué au début car, après plusieurs années, les assainissements permettent de récupérer l’investissement fait avec une facture énergétique fortement réduite. On peut estimer que cela détruirait ou empêcherait de créer environ 4'000 emplois. L’initiative provoquerait ainsi la perte de 10'000 emplois.

La mise en œuvre de l’initiative, avec les mesures telles que proposées dans ce document y compris la sortie nucléaire d’ici 2030, permettrait donc de créer près de 100'000 emplois nets (110'000 – 10'000) d’ici 2030.

C’est une première estimation qui mériterait d’être affinée mais qui s’appuie cependant sur des données concrètes telles que les effets déjà connus du programme d’assainissement énergétique des bâtiments ainsi que sur les études récentes mentionnées dans ce document. Il est en revanche plus difficile d’estimer avec précision les effets sur l’emploi d’une politique de soutien technologique plus forte pour les cleantech ainsi que les différents effets de substitution. Ces différents aspects mériteraient une étude en tant que telle dans la perspective où l’initiative cleantech devrait être mise en œuvre.